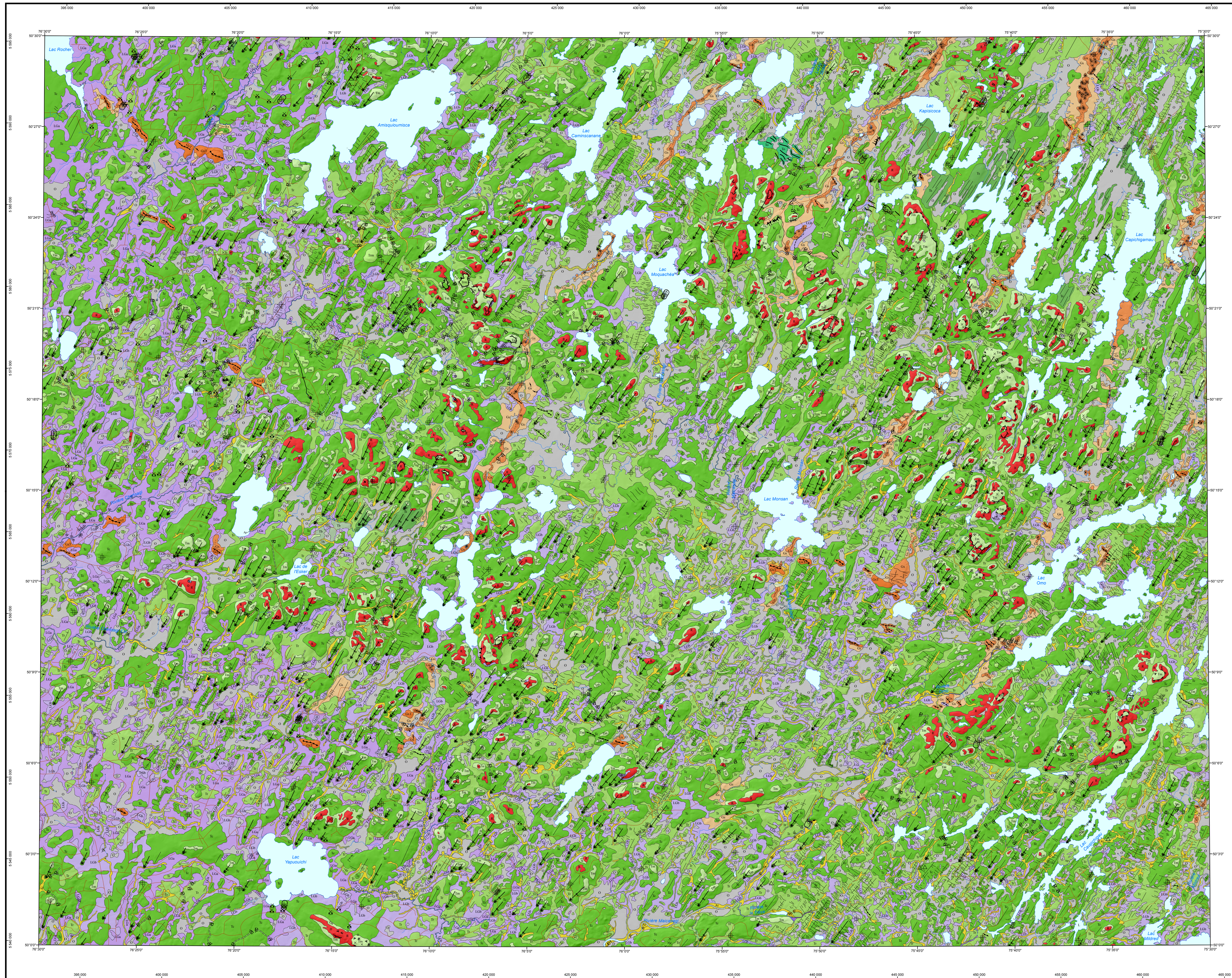


Géologie des dépôts de surface de la région de la rivière Broadback, territoire d'Eeyou Istchee Baie-James - secteur sud



ZONES MORPHOSÉDIMENTOLOGIQUES

- Dépôts de versant**
 - LD1 : Dépôt d'éboulis - cailloux et blocs anguleux géofractés formant des cônes ou des lignes de talus et d'escarpements rocheux
- Sédiments organiques**
 - O : Sédiment organique non différencié
- Sédiments alluviaux**
 - AL1 : Alluvion actuelle - sable, sil sableux, sable graveleux et gravier en dépôt de 0 à 5 m d'épaisseur. Couvert par la matière organique. Forme des levées, des barres et des plaines alluviales actuelles
 - AL2 : Alluvion de terrasse fluviale - sable, sil sableux, sable graveleux et gravier en dépôt de 0 à 5 m d'épaisseur. Couvert (ou non) de la matière organique. Surface généralement marquée par des levées et des barres alluviales et remaniée par endroits par l'action éolienne. L'abaissement du niveau de base se manifeste par l'étagement des terrasses
 - AL3 : Alluvion de terrasse fluviale ancienne - sable, sil sableux et gravier couvrant un plan de matière organique en dépôt de 0 à 5 m d'épaisseur. Dépôté dans des zones, généralement couvertes par la matière organique. Surface généralement marquée par des levées et des barres alluviales et remaniée par endroits par l'action éolienne. L'abaissement du niveau de base se manifeste par l'étagement des terrasses
- Sédiments lacustres**
 - LS1 : Sédiment lacustre littoral et pré-littoral - sable, sil sableux, sable graveleux et gravier stratifiés et généralement bien triés en dépôt variant de 0 à 2 m d'épaisseur environ. Mis en place en eaux peu profondes lors de la phase glaciaire et lors de l'expansion. Surface généralement marquée par des cordons littoraux ou pré-littoraux et remaniée par endroits par l'action éolienne. Traces à l'ouest principalement de bords d'expansion, des sédiments limitent généralement une couverture mince reposant sur des sédiments fins d'eau profonde
 - LS2 : Sédiment lacustre non différencié
- Sédiments glacioclastiques**
 - GL1 : Sédiment glacioclastique dérivé et producteur - sable, sable grossier et sable graveleux en dépôt de 0 à 10 m d'épaisseur. Mis en place à l'embouchure des cours d'eau et à l'écartement dans la progériaie Ojibway. Surface généralement marquée par des chenaux abandonnés et modifiés par endroits par l'action éolienne
 - GL2 : Sédiment glacioclastique littoral et pré-littoral - sable, sable alluvial, gravier, sableux et blocs en dépôt de 0 à 2 m d'épaisseur. Sédiments remaniés le long des rives et à l'intérieur de la progériaie. Montre une surface marquée par endroits par des cordons littoraux ou pré-littoraux ou modifiés par l'action éolienne
 - GL3 : Sédiment glacioclastique fin d'eau profonde - sil, siltines argilo-sableuses et sables en dépôt de 0 à 10 m d'épaisseur dans les dépressions plus profondes de la progériaie
- Sédiments fluviglaciers**
 - FL1 : Sédiment d'épandage proglaciaire subaérien - sable, gravier et blocs en dépôt de 0 à 2 m d'épaisseur. Montre une discordance glacioproglaciaire. Surface généralement marquée par d'anciens chenaux abandonnés et peu profonds
 - FL2 : Sédiment d'épandage proglaciaire subaquatique - sable et sable alluvial et un peu de gravier en dépôt de 0 à 10 m d'épaisseur. Forme des anses en place en eaux plus ou moins profondes au bord de lames sous-glaciaires ou glacioclastiques dans les sables, graviers ou coupes naturelles
 - FL3 : Sédiment proglaciaire - sable et gravier, blocs et un peu de sil de diatomite en dépôt jusqu'à 40 m d'épaisseur. Forme des eskers, des kames, des deltas-kames et des crêtes morainiques dont la surface est généralement bosselée
 - FL4 : Sédiment de la moraine frontale - sil, diatomite, blocs, sable et gravier en dépôt jusqu'à 10 m d'épaisseur. Dépôt mis en place au glacier consistant d'une ou de plusieurs cônes dont la surface est généralement bosselée et parsemée de blocs
- Sédiments glaciaires**
 - GI1 : Terrain en couverture continue - diatomite en dépôt de moins de 1 m d'épaisseur remanié par les vagues et les courants sous la limite maximale du Lac Ojibway. Dépôt bosselé par endroits comprenant des réseaux sablo-graveleux stratifiés ou substratifiés
 - GI2 : Terrain en couverture discontinue - diatomite en dépôt de moins de 1 m d'épaisseur comprenant principalement des facies de fond ou d'ablation remaniés par les vagues et les courants du Lac Ojibway. Surface généralement parsemée d'affleurements rocheux. La structure du roc sous-jacent transparaît sur les photographies aériennes
 - GI3 : Terrain - diatomite graveleux avec blocs en surface en dépôt de 0 à 2 m d'épaisseur. Les pertes fines sont délavées par les eaux de fonte glaciaire ou les eaux de fonte rocheux. Trouvé en bordure des cordons fluviglaciers ou dans des dépressions topographiques
 - GI4 : Terrain bosselé - diatomite pure et particules fines avec une matrice de sable et de gravier. Des blocs apparemment couvrant la surface. Présente généralement une topographie en bosses et en creux, sans orientation particulière. Mis en place lors de l'ablation du glacier par un glacier proglaciaire ou peu riche
 - GI5 : Terrain - diatomite à matrice généralement grossière présentant diverses structures sédimentaires (convexité, talus, sables, sable et gravier stratifiés). Forme des cônes ondulés de 2 à 10 m de hauteur, espacés régulièrement et orientés transversalement à l'écoulement glaciaire (moraine de Rogier ou cônes). Forme par un glacier en régime compressif ou les conditions d'écoulement glaciaire sont relativement lentes. Couramment trouvés en association avec des chenaux ou deltas types de formes lisses
 - GI6 : Terrain - diatomite sablo-sableuse à sableux comprenant des facies de fond et d'ablation. Forme des regroupements de formes lisses (dômes, lignes morainiques, ondulations, etc.) jusqu'à 10 m de hauteur, alignés dans le sens de l'écoulement glaciaire et pouvant comporter un myza rocheux. Formé par un glacier en régime extensif ou les conditions d'écoulement glaciaire sont généralement rapides
 - GI7 : Terrain en couverture généralement continue - diatomite sablo-sableuse à silto-sableuse en dépôt de plus de 1 m comprenant des facies de fond et d'ablation. En surface, cette unité est présente dans toute la zone d'étude
 - GI8 : Terrain en couverture mince et discontinue - diatomite en dépôt de moins de 1 m comprenant principalement des facies d'ablation. Surface généralement ponctuée d'affleurements rocheux. La structure du roc sous-jacent transparaît sur les photographies aériennes. Unité présente principalement dans les régions de socle
- Substrat rocheux**
 - SR : Roche en place non différenciée

MORPHOLOGIES DE SURFACE

- Formes anthropiques**
 - Graviers, sables (abandonnés)
- Formes périglaciaires**
 - Falsetmeer
- Formes alluviales**
 - Cône alluvial
 - Ravinement (mineur)
 - Chenal fluviale (direction d'écoulement connue)
 - Chenal fluviale (direction d'écoulement inconnue)
 - Levee ou barre alluviale
 - Rebord de terrasse fluviale
- Formes lacustres ou marines**
 - Rebord de terrasse lacustre
 - Côte de plage
 - Tombolo
 - Plage de blocs
 - Limite de débâlage
 - Limite lacustre
 - Limite glacioclastique
- Formes fluviglaciers**
 - Champ de blocs délavés
 - Kame
 - Petit kettle
 - Chenal proglaciaire (petit)
 - Chenal (sub)glaciaire
 - Petit chenal sous-glaciaire (direction connue)
 - Petit chenal sous-glaciaire (direction inconnue)
 - Chenal d'eau de fonte indifférencié (sens connu)
 - Chenal d'eau de fonte indifférencié (sens inconnu)
 - Esker (sens d'écoulement connu)
 - Esker (sens d'écoulement inconnu)
 - Esker remanié (sens d'écoulement connu)
 - Esker remanié (sens d'écoulement inconnu)
- Formes glaciaires**
 - Côte morainique majeure
 - Côte morainique mineure
 - Moraine de De Geer (ongulaire réelle)
 - Moraine côtière (ou de Rogier)
 - Drumlin (ongulaire réelle)
 - Drumlin rocheux (ongulaire réelle)
 - Trahne morainique fuselée (ou drumlinoid)
 - Trahne morainique fuselée dentrée abri
- Formes du socle rocheux**
 - Affleurement rocheux isolé
 - Rebord d'escarpement rocheux

MARQUES D'ÉROSION GLACIAIRE

- Brouche concave
- Cannelure, sens connu
- Cannelure, sens inconnu
- Roche moutonnée
- Site simple, sens connu
- Site simple, sens inconnu

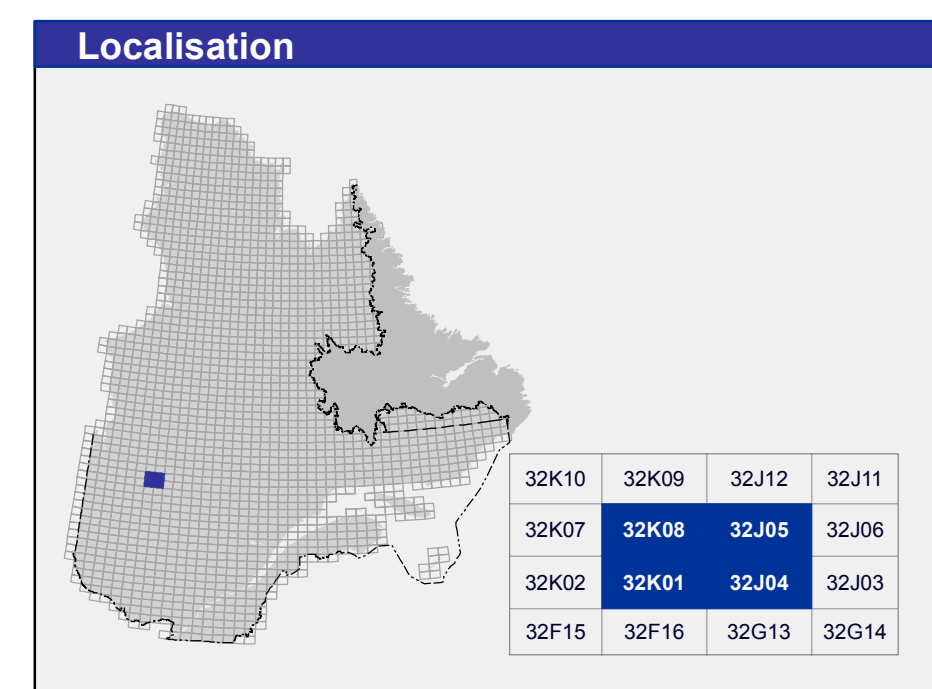
SITES D'OBSERVATION DU QUATÉNAIRE

- Site d'observation du Quaternaire

Les symboles et abréviations utilisés sur cette carte sont décrits dans la publication DV 2014-06 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

RP 2020-02-C01

Carte du rapport RP 2020-02
Pour obtenir les données les plus récentes concernant cette région, nous vous suggérons de consulter les produits géomatiques du Système d'information géographique du Québec (SIGÉQM).



Métadonnées
 Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80
 Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
 Projection cartographique : Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 18
 Longitude d'origine : 76° 0'
 Latitude d'origine : 0°

Sources
Données
 Base de données pour l'aménagement du territoire (BDAT 100A)
Organisme
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Réalisation
 Géologue : Simon Hébert et Olivier Lamarche (2019)
 Assistance technique : Kathleen O'Brien, Julie Sauvageau
Production
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 Direction générale de Géologie Québec
Diffusion
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 Direction de l'information géographique du Québec

Le présent document n'a aucune portée légale
 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 © Gouvernement du Québec, 4^e trimestre 2020

